

COMMUNIQUÉ

> STATIONS D'ÉPURATIONS
> TRAVAUX
> BEAUPRÉAU-EN-MAUGES // CHEMILLÉ-EN-ANJOU

MAUGES COMMUNAUTÉ ENGAGE LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES PLU DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET DE CHEMILLÉ-EN-ANJOU ISSU DES PROJETS D'EXTENSION DE DEUX STATIONS D'ÉPURATION

Mauges Communauté lance deux procédures de mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou.

Objectif : permettre la réhabilitation et l'extension des stations d'épuration de Beaupréau/ La Chapelle du Genêt et de Chemillé/Melay, essentielles pour répondre aux exigences environnementales et au développement du territoire.

Ces deux projets feront l'objet de concertations publiques ouvertes aux habitants dans les prochaines semaines.

UN ENJEU DE SERVICE PUBLIC ET DE PRÉSERVATION DES MILIEUX

Depuis le 1er janvier 2020, Mauges Communauté est compétente en matière d'assainissement collectif. Elle agit pour garantir la qualité des équipements de traitement des eaux usées, tout en protégeant les milieux aquatiques naturels. Aujourd'hui, deux stations d'épuration arrivent à saturation. Leur réhabilitation et extension sont devenues indispensables pour assurer la continuité de service, s'adapter à l'évolution démographique et au développement économique, et répondre aux exigences réglementaires de la directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) et l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Èvre et de l'Hyrome.

STEP de Beaupréau / La Chapelle du Genêt

Située sur la commune déléguée de Beaupréau, la station affiche une capacité maximale de 8 800 équivalents-habitants (EH), régulièrement atteinte, voire dépassée.

Un avis de non-conformité a été émis par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Pour y répondre, Mauges Communauté prévoit une extension qui portera la capacité de traitement à 15 000 EH (900 kg DBO5/j).

Le projet intègre une démarche de protection de l'environnement (ERC - Éviter, Réduire, Compenser) avec notamment le maintien des haies existantes et la restitution d'une zone inondable en zone naturelle.

STEP de Chemillé / Melay

La station de Chemillé/Melay, sur la commune déléguée de Chemillé, fonctionne actuellement à 8 000 EH, une capacité quasiment atteinte.

Pour anticiper la croissance de la population et répondre aux standards européens, la



1 rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
T 02 41 71 77 10
F 02 41 71 77 01
contact@maugescommunaute.fr
www.maugescommunaute.fr

**CONTACT /
INFORMATIONS /**
Service Eau Potable & Assainissement
T 02 41 46 49 27
contactsea@maugescommunaute.fr

station sera étendue à 15 200 EH (912 kg DBO5/j).

L'emprise de la station sera également augmentée pour permettre l'ajout d'équipements complémentaires comme une borne de puisage et un point de dépôtage des matières de vidange. Là aussi, le projet respecte la démarche ERC, en limitant son impact sur les milieux naturels.

Une concertation publique accessible et transparente

Conformément à la réglementation, une concertation préalable sera organisée pour chacun des projets, selon les modalités suivantes :

Modalités de concertation :

Durée : 2 semaines du 7 au 22 juillet 2025

- **Chemillé-en-Anjou / Melay**

Réunion publique : 8 juillet à 18h30

Salle du Conseil – Hôtel de Ville de Chemillé-en-Anjou
5, rue de L'Arzillé – Chemillé-en-Anjou

Permanences en mairie

16 juillet de 14h à 17h30
21 juillet de 9h à 12h
Hôtel de Ville de Chemillé-en-Anjou

Permanences au Service Grand Cycle de l'Eau

63 rue de la Cité – Beaupréau-en-Mauges
Salle des Robinets
11 juillet de 8h à 13h
22 juillet de 13h à 18h

Contact / Envoi des observations

concertation_chemille@maugescommunaute.fr
Adresse postale :
M. le Président de Mauges Communauté
1 rue Robert Schuman – CS 60111 – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex

- **Beaupréau-en-Mauges / La Chapelle-du-Genêt**

Réunion publique : 7 juillet à 18h30

Salle des Mauges – Centre culturel La Loge
Allée Jean Monnet – Beaupréau-en-Mauges

Permanences en mairie

9 juillet de 13h30 à 17h
Hôtel de Ville de Beaupréau
2 rue Robert Schuman – 49600 Beaupréau

Permanences au Service Grand Cycle de l'Eau

63 rue de la Cité – Beaupréau-en-Mauges
Salle Thau
11 juillet de 8h à 13h
17 juillet de 8h à 13h
22 juillet de 13h à 18h

Contact / Envoi des observations

concertation_beaupreau@maugescommunaute.fr
Adresse postale :
M. le Président de Mauges Communauté
1 rue Robert Schuman – CS 60111 – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex



1 rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
T 02 41 71 77 10
F 02 41 71 77 01
contact@maugescommunaute.fr
www.maugescommunaute.fr

**CONTACT /
INFORMATIONS /**
Service Eau Potable & Assainissement
T 02 41 46 49 27
contactsea@maugescommunaute.fr

Moyens mis à disposition :

- Dossiers techniques et plans consultables en mairie et au Pôle Grand Cycle de l'Eau
- Registres papier pour recueillir les observations du public
- Temps d'échange avec les agents du service assainissement lors des permanences au Grand Cycle de l'Eau
- Accès en ligne via les sites internet de Mauges Communauté et des communes concernées



1 rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
T 02 41 71 77 10
F 02 41 71 77 01
contact@maugescommunaute.fr
www.maugescommunaute.fr

**CONTACT /
INFORMATIONS /**
Service Eau Potable & Assainissement
T 02 41 46 49 27
contactsea@maugescommunaute.fr